Page: 1/6

# Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE - ISO 11014-1:1994(E)



Tel: \*\*32-9-3458831

Fax: \*\*32-9-3458533

Date d'émission: 04.09.2006 révision: 04.09.2006

## 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- . Identification de la substance ou de la préparation
- . Nom du produit Huile de créosote EN13991 Grade C
- . Code du produit E29
- . Emploi de la substance / de la préparation

Biocide

Imprégnation de protection de bois

Produit de préservation du bois

. Producteur/fournisseur :

VFT Belgium N.V.

A RÜTGERS Chemicals AG Group Company

Vredekaai 18 B-9060 Zelzate

. Service chargé des renseignements : Rubrique 16 (contact)

. Renseignements en cas d'urgence : Producteur/fournisseur

## 2 Composition/information sur les composants

. Caractérisation chimique

. Composants dangereux:

CAS: 92-52-4 biphényle Xi, N; R 36/37/38-50/53 < 1%

EINECS: 202-163-5

## 3 Identification des dangers

. Principaux dangers:





T Toxique

N Dangereux pour l'environnement

. Effets sur la santé et l'environnement:

R 45 Peut provoguer le cancer.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs professionnels

. Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

. Indications complémentaires : elevated transport- and storage temperature 40-50°C

# **4 Premiers secours**

- . inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . contact avec la peau :

Laver la peau atteinte avec du savon et beaucoup d'eau.

Recourir à un traitement médical

selon 91/155/CEE - ISO 11014-1:1994(E)



Chemicals révision: 04.09.2006

Date d'émission: 04.09.2006

#### Nom du produit Huile de créosote EN13991 Grade C

## . contact avec les yeux :

Lavage à l'eau en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes et consulter un médecin.

Recourir à un traitement médical

. ingestion : Faire vomir et demander d'urgence une assistance médicale

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

## . Moyens d'extinction appropriés:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de la mousse.

- . Produits d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
- . Dangers spécifiques:

Possibilité d'émission en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

. Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:

Ne pas respirer les gaz d'explosion ni les gaz d'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- . Précautions individuelles: Veiller à une aération suffisante
- . Précautions pour la protection de l'environnement :

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

. Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

# 7 Manipulation et stockage

- . Manipulation:
- . Précautions à prendre pour la manipulation:

Prévoir des appareils respiratoires autonomes à proximité

Veiller à une bonne ventilation/aération du poste de travail.

. Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

- . Stockage:
- . **Mesures techniques/Conditions de stockage:** Lieux de stockage et de travail doivent être suffisament aérés.
- . Conseils pour le stockage en commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
- . Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- . Température de stockage recommandée : 40-50 °C

# 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

. Mesures techniques: Sans autre indication, voir point 7.

selon 91/155/CEE - ISO 11014-1:1994(E)



Chemicals
révision: 04.09.2006

#### Nom du produit Huile de créosote EN13991 Grade C

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller:

## 92-52-4 biphényle

Date d'émission: 04.09.2006

VL () 1,3 mg/m<sup>3</sup>, 0,2 ppm

- . Equipement de protection individuelle:
- . Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

## . Protection respiratoire :

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre ABEK

## . Protection des mains :

Gants de protection résistant à la chaleur

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

#### . Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

## . Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et doit être.

. Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

e.a. gants en Fa. KCL, www.KCL.de (sitemap): Camatril (art.-no. 735, level 6, >480min), Butoject (art.-no.: 898, level 6, >480min)

. Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

- e.a. gants à usage unique: fa. KCl www.KCL.de(sitemap): Dermatril (Art.-No. 740)
- . Protection des yeux : Lunettes de sécurité recommandées pour le transvasement.
- . Protection du corps : Vêtements de protection.

# 9 Propriétés physiques et chimiques Indications générales.

Etat Physique: liquide

Couleur: brun clair

Odeur: aromatique

. Changement d'état:

Point d'ébullition : 250 - 400°C (EN 13991) Température de cristallisation : < 50°C (EN 13991)

. **Point d'éclair :** > 100°C (EN 13991)

. Température d'inflammation : > 450°C (EN 13991)

. Auto-imflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. **Danger d'explosion :** Les vapeurs peuvent produire des mélanges explosifs avec l'air.

selon 91/155/CEE - ISO 11014-1:1994(E)



Chemicals révision: 04.09.2006

Date d'émission: 04.09.2006

#### Nom du produit Huile de créosote EN13991 Grade C

. Pression de vapeur à 25°C: < 1 hPa (DIN 51 754)

. Masse volumique à 20°C: 1,03 - 1,17 g/cm3 (EN 13991)

. Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20°C: < 0,2 g/l

. Viscosité :

**cinématique à 100°C:** < 5 mm²/s (DIN 51 366)

## 10 Stabilité et réactivité

- . Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . Produits de décomposition dangereux : gaz/vapeurs toxiques

# 11 Informations toxicologiques

. Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

## 8001-58-9 créosote

Oral LD50 ca. 4000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 > 3200 mg/kg (rat)

# 91-20-3 naphtalène

Oral LD50 > 2000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 > 2500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h > 100 mg/l (rat)

## . Effet primaire d'irritation :

. de la peau:

Une irritation est possibles après exposition prolongée

Irritations de la peau (phototoxicité) sont possibles en présence de la lumière UV.

- . des yeux : Irritations possible des muqueuses.
- . Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- . Indications toxicologiques complémentaires :

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

## 91-20-3 naphtalène

Mutagenicity negative (bacteria)

# 12 Informations écologiques

## . Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

selon 91/155/CEE - ISO 11014-1:1994(E)



Chemicals révision: 04.09.2006

#### Nom du produit Huile de créosote EN13991 Grade C

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- . Produit :
- . Recommandation :

Date d'émission: 04.09.2006

Enlever selon les réglementations régionales, p.e. transporter à une installation d'incinération convenable.

. Catalogue européen des déchets

La classification par code de déchet doit être effectuée selon le Catalogue Européen des Déchets (EWC) spécifiquement pour chaque branche d'industrie et type de procédé industriel.

- . Emballages non nettoyés :
- . Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Informations relatives au transport

- . Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux route et train) (transfrontalier/domestique) :
- . Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et train) : 9 Matières et objets dangereux divers.

. Indice Kemler :90. No ONU :3082. Groupe d'emballage :III. Étiquette :9

. Désignation du produit : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (huile de créosote)

. Classe ADN/R : 9
. Chiffre/lettre : 90

. Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux ) :

 . Classe IMDG :
 9

 . No ONU :
 3082

 . Label
 9 + MP

 . Groupe d'emballage :
 III

 . No EMS :
 F-A,S-F

 . Polluant marin :
 Oui (P)

. Désignation technique exacte : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,

LIQUID, N.O.S. (creosote oil)

. Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

. Classe ICAO/IATA:
9
. No ID ONU:
3082
. Label
9
. Groupe d'emballage:

. Désignation technique exacte : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,

LIQUID, N.O.S. (creosote oil)

selon 91/155/CEE - ISO 11014-1:1994(E)



Chemicals révision: 04.09.2006

Date d'émission: 04.09.2006

Nom du produit Huile de créosote EN13991 Grade C

## 15 Informations réglementaires

# . Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la Réglementation sur les Produits dangereux

## . Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

T Toxique

N Dangereux pour l'environnement

# . Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

créosote

#### . Phrases R:

45 Peut provoquer le cancer.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### . Phrases S:

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

## . Identification particulière de certaines préparations :

Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs professionnels

# **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

# . Phrases R importantes:

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

. Service établissant la fiche technique : Département sécurité du produit

Tel.: +49 2305 705 129

. Contact: Joris Claes

Tel.: +32 9 345 88 31

. . Sources.

GESTIS Stoffdatenbank (http://www.hvbg.de/d/bia/fac/zesp/sept.htm)

CEFIC-ERI-Card (http://www.ericards.net)

В